



n° 85 - Février 2008



La participation électorale en 2007 en Champagne-Ardenne

Près de 9 électeurs sur 10 ont voté au moins une fois

En Champagne-Ardenne comme en France, les électeurs se sont mobilisés massivement pour les élections de 2007. Dans la région, 88% d'entre eux ont voté au moins une fois, soit quatre points de plus qu'en 2002. L'élection présidentielle est à l'origine de ce surcroît de mobilisation, 77,8% des électeurs ont voté aux deux tours de scrutin, dix points de plus qu'en 2002. Cette progression concerne toutes les tranches d'âge, et plus particulièrement les jeunes. Pour les législatives, les votants systématiques n'étaient plus que 52,3%. Trois électeurs sur dix se sont démobilisés d'une élection à l'autre, et même, un sur deux parmi l'électorat de moins de trente ans.

En 2007, les Français ont été appelés aux urnes pour deux élections majeures, la présidentielle (22 avril et 6 mai) et les législatives (10 et 17 juin). Comme dans toutes les régions françaises, la participation électorale a été exceptionnelle en Champagne-Ardenne, puisque 88% des électeurs inscrits dans une commune de la région se sont déplacés pour aller voter à au moins l'un des tours de scrutin. Ils n'étaient que 83,6% dans ce cas lors de la même séquence électorale de 2002.

La participation systématique a aussi progressé. En Champagne-Ardenne, 48,8% des électeurs ont voté à tous les tours de scrutins de 2007. Ils n'étaient que 44,6% en 2002 à voter systématiquement. Bien que le vote systématique reste moins fréquent en Champagne-Ardenne qu'au niveau national, sa progres-

sion entre 2002 et 2007 est un peu plus forte. L'âge est un facteur déterminant du comportement électorale. Dans la région, 28,6% des moins de 30 ans ont voté à tous les tours et 62,5% des 70 à 79 ans.

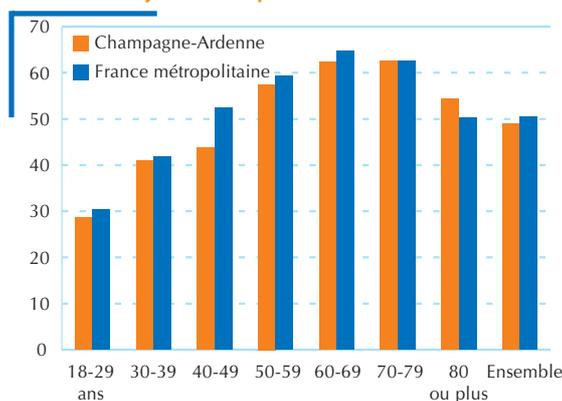


L'élection présidentielle très mobilisatrice

La mobilisation exceptionnelle de l'électorat est due à l'élection présidentielle. Pour ce scrutin, le vote systématique gagne plus de dix points entre 2002 et 2007 en Champagne-Ardenne, passant de 67,3% à 77,8%. La participation systématique a augmenté pour toutes les tranches d'âge, d'au moins 10 points. Les jeunes de 18 à 29 ans se distinguent avec une hausse encore plus marquée (+14,9 points).

Comme au niveau national, le vote systématique aux législatives est très en deçà de celui observé à l'élection présidentielle. Il s'établit à 52,3% dans la région, et 53,1% pour l'ensemble de la métropole. L'abstention systématique est plus élevée dans la région, 38,7% des électeurs champardennais ne se sont pas du tout rendus aux urnes pour les législatives de 2007, contre 31,8% au niveau national.

Le vote systématique aux scrutins de 2007



Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

www.insee.fr

Les comportements électoraux aux scrutins de 2007

Unité : %	2002		2007	
	France métrop.	Champagne-Ardenne	France métrop.	Champagne-Ardenne
Participation aux deux scrutins				
Vote systématique	47,1	44,6	50,4	48,8
Vote à tous les tours sauf un	19,3	17,5	15,6	11,4
Vote deux fois	13,3	13,5	19,1	21,6
Vote une fois	7,2	8,0	5,5	6,2
Aucune participation	13,1	16,4	9,5	12,0
Elections présidentielles				
Vote aux deux tours*	68,6	67,3	80,8	77,8
Voté à un seul des deux tours	16,6	15,0	9,0	9,9
Pas de vote	14,8	17,7	10,2	12,3
Elections législatives				
Vote aux deux tours*	54,2	50,3	53,1	52,3
Voté à un seul des deux tours**	18,0	16,1	15,1	9,0
Pas de vote	27,8	33,6	31,8	38,7
Entre les deux tours des élections présidentielles				
Taux de démobilisation des votants du 1 ^{er} tour	5,8	6,4	5,3	5,2
Taux de mobilisation des abstentionnistes du 1 ^{er} tour	45,5	36,9	30,8	31,3
D'une élection à l'autre				
Taux de démobilisation des votants des présidentielles (1)	17,3	20,9	24,9	30,5
Taux de mobilisation des abstentionnistes des présidentielles (2)	11,4	7,7	6,7	2,5

* ou à un seul tour s'il n'y en a eu qu'un

** Circonscription pourvue après deux tours de scrutin

Champ : Électeurs inscrits en France métropolitaine

Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

Lecture :

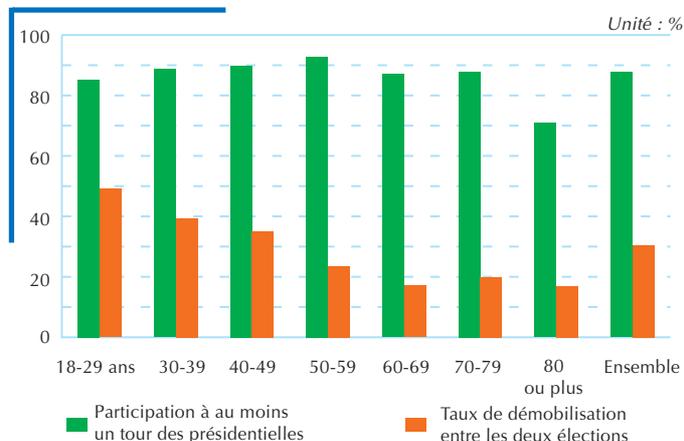
(1) 30,5% des électeurs champardennais qui avaient voté à au moins un tour des présidentielles n'ont pas voté du tout aux législatives.

(2) 2,5% des électeurs qui s'étaient abstenus aux deux tours des présidentielles ont voté à au moins un tour

Une démobilisation aux législatives plus importante chez les jeunes

Pour la seule élection présidentielle, 87,7% des électeurs champardennais ont voté à au moins un tour. Parmi eux, 30,5% n'ont pas fait le déplacement aux législatives. Le taux de démobilisation entre les deux élections progresse ainsi de 10 points par rapport à la séquence électorale de 2002. La démobilisation importante entre les deux scrutins est en partie la conséquence de la mobilisation exceptionnelle à l'élection présidentielle. La démobilisation d'une élection à l'autre est très élevée chez les jeunes et décroît avec l'âge. Ce phénomène n'est pas propre à la Champagne-Ardenne et s'observe sur tout le territoire français. La pratique du vote sélectif est ainsi beaucoup plus marquée chez les jeunes.

Taux de démobilisation en Champagne-Ardenne



Source : Insee, enquête participation électorale 2007-2008

Lecture : 85% des moins de 30 ans ont participé à l'élection présidentielle (un ou deux tours). Parmi eux, la moitié n'a pas déposé de bulletin de vote lors des législatives

Le noyau dur de l'abstention

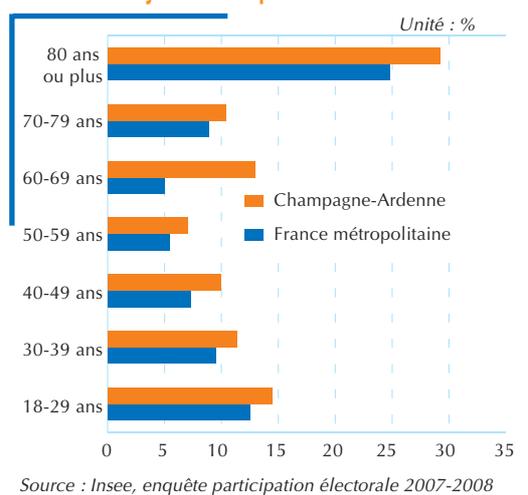
L'électeur qui ne vote à aucun des deux tours de la présidentielle ne se rendra quasiment jamais aux urnes pour les législatives. Seuls 2,5% des abstentionnistes aux deux tours de la présidentielle de 2007 ont déposé un bulletin de vote pour élire leur député(e). Le vote sélectif ne s'exerce que dans un sens.

D'avantage d'abstentionnistes au nord et à l'est de la France

La participation électorale n'est pas uniforme sur tout le territoire. La Champagne-Ardenne fait partie des régions qui se sont le moins mobilisées lors des scrutins de 2007. L'abstention systématique concerne 12% de l'électorat champardennais, contre 9,5% au niveau national. Si celle-ci ne varie pas fortement d'une région à l'autre (de 7% à 12,4%), en revanche, le vote systématique varie plus sensiblement. De 46,2% en Ile-de-France, il atteint 58,4% dans le Limousin. La Champagne-Ardenne avec 48,8% de participants systématiques se situe devant la région francilienne, la Lorraine et l'Alsace.

La moindre mobilisation des électeurs en Champagne-Ardenne que dans l'ensemble du pays n'est pas le fait d'une classe d'âge en particulier. Comme pour l'ensemble de l'électorat français, la part des abstentionnistes systématiques se singularise chez les plus âgés. Au delà de 80 ans, près de 30% des électeurs champardennais ne se sont jamais rendus aux urnes en 2007. Les problèmes de santé et l'isolement pèsent sur l'exercice du droit de vote. Le comportement électoral de cette population est bien spécifique. Elle ne vote par intermittence que dans 16,5% des cas, contre 39% pour l'ensemble du corps électoral champardennais.

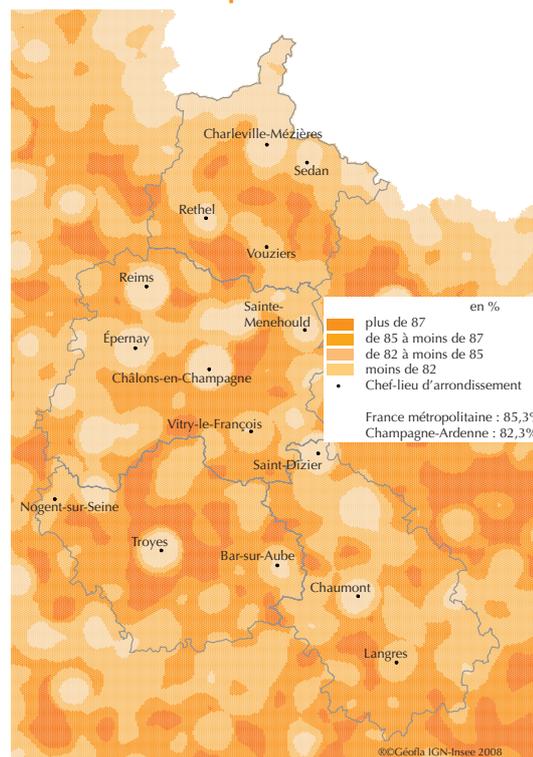
Part des électeurs abstentionnistes systématiques en 2007



Les villes plus concernées par l'abstention

La participation électorale est traditionnellement plus faible dans les villes. L'écart de participation entre agglomérations et espace à dominante rural (hors communes rurales sous influence urbaine) est plus marqué en Champagne-Ardenne qu'au niveau national avec un taux moyen de participation au premier tour de la présidentielle de respectivement 79,2% et 83,6%, contre 84,1% et 86,2% au niveau métropolitain. Plus précisément, la moindre participation dès le premier tour de l'élection présidentielle de 2007 est surtout le fait, en Champagne-Ardenne, des

Taux de participation au premier tour de l'élection présidentielle de 2007



Source : Ministère de l'Intérieur
Lecture : le lissage a pour objectif de rendre intelligible une information visuelle. Sans ce lissage, "l'effet mosaïque" des différents taux communaux de la région (1949 en tout) ne permettrait pas de rendre compte clairement de l'écart de participation entre villes et campagnes. Il faut se garder de déduire de la carte que les taux de participation dans les villes sont tous identiques. Des écarts significatifs existent bel et bien.

>> Une structure par sexe et âge du corps électoral champardennais semblable à celle du niveau national

Le corps électoral est plus féminisé que l'ensemble de la population, en raison de la surmortalité masculine aux grands âges. La proportion de 60 ans et plus dans l'électorat est semblable dans la région et au niveau France métropolitaine. En revanche, le poids des moins de trente ans est un peu plus élevé en Champagne-Ardenne. La part des nouveaux inscrits sur liste électorale, c'est à dire inscrits pour la première fois entre le 31 août et le 31 décembre 2006, représente 3% du total, à peine moins qu'au niveau national. Ce taux est particulièrement élevé en 2007 et reflète le mouvement massif d'inscription volontaire observé fin 2006 dans les mairies. Ce mouvement concerne avant tout les jeunes électeurs et les communes urbaines socialement défavorisées. Environ 4% des communes champardennaises ont enregistré un taux supérieur à 5%. La palme pour les grandes communes de la région revient à La-Chapelle-Saint-Luc située dans l'agglomération troyenne, qui comptait 7,4% de nouveaux inscrits en mars 2007. Parmi l'ensemble des mille trois cent treize communes de métropole comptant plus de cinq mille inscrits en mars 2007, La-Chapelle-Saint-Luc arrive en 45^e position selon ce critère.

Les grandes caractéristiques du corps électoral en mars 2007

Unité : %	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Part des nouveaux inscrits	3,0	3,3
dont inscrits d'office	46,8	40,3
Part des femmes	52,4	52,7
Part des moins de 30 ans	18,2	17,5
Part des 60 ans et plus	30,1	30,3
Part des 80 ans et plus	6,3	6,9
Part d'inscrits récents (de 0 à 5 ans)	24,8	28,4
Part d'inscrits anciens (de 16 ans ou plus)	48,7	43,3
Part des inscrits dans un pôle urbain	42,5	55,9
Part des inscrits dans l'espace à dominante rurale	31,5	20,4
Part d'inscrits nés en France	95,1	91,4

Source : Insee, Fichier général des électeurs, mars 2007

Ce phénomène traduit a contrario un désintérêt pour les affaires publiques dans les années passées et constitue de fait un « rattrapage ». Parmi ces nouveaux inscrits sont comptés les inscrits d'office, jeunes de nationalité française ayant fêté leurs dix huit ans en 2006 et répondu à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. Cette inscription d'office a été instituée par la loi N°97-1027 du 10 novembre 1997.

La part des nouveaux inscrits dans le corps électoral varie sensiblement d'une région à l'autre (de 2,1% en Limousin à 5,2% en Île-de-France). Cette dispersion peut traduire à la fois une inégale prise en compte de l'inscription d'office mais surtout un taux de non-inscription, notamment parmi les jeunes générations, plus ou moins conséquent selon les territoires.

>> La participation électorale sous l'angle de la source Ministère de l'Intérieur

Unité : %	2002		2007	
	France métrop.	Champagne-Ardenne	France métrop.	Champagne-Ardenne
Élections présidentielles				
1 ^{er} tour	73,0	71,9	85,3	82,3
2 ^e tour	81,0	78,6	85,3	82,9
Élections législatives				
1 ^{er} tour	65,0	61,6	61,0	57,6
2 ^e tour	61,0	56,6	60,3	55,6

Source : Ministère de l'Intérieur

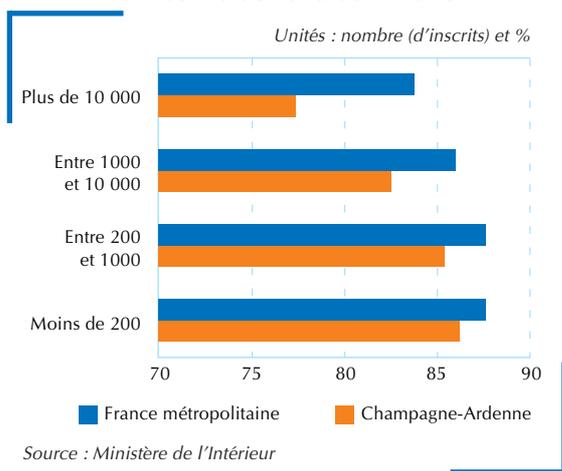
de 2007. Au premier tour des législatives de cette même année électorale, 57,6% des électeurs champardennais ont pris part au vote. Ce taux est le plus faible des régions de métropole après ceux des régions Lorraine et Alsace.

viles comptant plus de dix mille inscrits. Les électeurs champardennais qui résident dans les agglomérations se sont abstenus à tous les tours de scrutins dans 14,6% des cas. Dans l'ensemble de la France métropolitaine, les électeurs « urbains » ne sont jamais rendus aux urnes pour 10,2% d'entre eux seulement.

La taille de la commune d'inscription et l'âge sont loin d'être les seuls déterminants de la participation électorale. Le niveau de diplôme, la situation familiale ou encore la situation vis-à-vis de l'emploi ont également une influence. Autant de caractéristiques du corps électoral champardennais susceptibles d'expliquer la moindre participation électorale dans la région. ■

Sylvain Monnot

Taux de participation au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2007 selon le nombre d'inscrits dans la commune



Un taux de participation se calcule traditionnellement pour un tour de scrutin bien précis. Un tel taux consiste à rapporter le nombre de votants au nombre d'inscrits. Il ne permet pas de calculer l'intermittence du vote comme le permet l'enquête participation électorale conduite par l'Insee. Les taux ci-dessus permettent d'apprécier sous un autre angle la moindre mobilisation des électeurs champardennais, en 2007 comme en 2002, mais sans rendre compte du comportement électorale d'un tour de scrutin à l'autre.

La région Champagne-Ardenne reste une des régions métropolitaines où la participation est la moins élevée. Seuls les électeurs de Corse et de Nord-Pas-de-Calais ont moins participé au premier tour de la présidentielle



> DÉFINITIONS

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés au cours de l'année (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour).

À l'opposé, la participation systématique désigne le comportement électorale d'une personne ayant voté à tous les tours de scrutins. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.

Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.



> SOURCES

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents. D'abord nationales, ces enquêtes sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales. L'échantillon champardennais compte 1452 électeurs représentatifs du corps électoral de la région. Les échantillons départementaux sont en revanche de taille insuffisante pour permettre une analyse robuste.

L'enquête participation 2007-2008 porte sur les élections présidentielles et législatives de 2007 et s'étendra aux élections municipales de 2008. À cet effet, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee. Ce fichier permet d'éviter les inscriptions multiples : quand une personne s'inscrit dans une commune, par exemple à la suite d'un déménagement, l'Insee en est informé par un avis envoyé par cette commune ; à son tour, l'Insee informe l'ancienne commune d'inscription pour qu'elle procède à sa radiation. Ce fichier ne sert pas à établir les listes électorales. Il peut donc exister de légers écarts entre le nombre d'inscrits dans la liste électorale de la commune et le nombre d'inscrits au fichier de l'Insee pour cette commune.

La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins.



> POUR EN SAVOIR PLUS

« La participation électorale en 2007 : la mémoire de 2002 », Insee Première n°1169, décembre 2007, Stéphane Jugnot

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne :

10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 60 00

Directeur de la publication : Dominique Perrin, directeur régional de l'INSEE

Chef du Service Études et Diffusion - Rédacteur en chef : Françoise Courtois-Martignoni

Communicateur externe : Jeanny Naulot - Secrétaire de fabrication : Jean-Louis Pagnoux

Création de l'image visuelle : 5pointcom - Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay

INSEE-2008 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA088560 -Dépôt légal Février 2008



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
Rubrique : produits et services, publications